

MA MESSE



QUAND un prêtre dit la Messe à votre intention, parce que vous lui avez fait *pour cela* une offrande, vous pouvez dire, c'est *ma Messe*.

L'usage général des familles chrétiennes est de faire dire des Messes en plus ou moins grand nombre, suivant leur fortune et surtout leur foi,

pour les âmes de leurs *défunts*.

Cet usage ne saurait être trop encouragé et dans l'intérêt des âmes du purgatoire, qui en attendent leur délivrance, et dans l'intérêt des survivants, qui, par cette pieuse pratique, attirent indirectement sur eux les bénédictions du ciel.

Mais là ne doit pas se borner notre dévotion à la Messe, notre confiance en l'efficacité du divin sacrifice *offert à nos intentions*.

Or, quelles peuvent être *nos intentions* ?

La Messe est offerte pour quatre fins : adorer Dieu, expier le péché, remercier et demander.

Nous pouvons utilement à ces quatre fins *demandeur* des Messes spéciales aux prêtres de nos paroisses.

Vous savez qu'un *crime* a été commis, fruit de l'orgueil, de la cupidité. Vous avez frémi en entendant ou en lisant un blasphème. Vous gémissiez en voyant des hommes orgueilleux se rire de la religion.

Dieu est méprisé, adorez-le, faites-le adorer comme il le mérite. Demandez une Messe de réparation.

Vous avez vous-même commis une *lourde faute*. ou cette lourde faute a été commise dans votre famille. Il vous reste un remords qui vous angoisse, une honte qui vous étreint.